MAIRES EN ILE-DE-FRANCE

Amif
ASSOCIATION DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE

Numéro 115
Juin 2022

SALON DE L'AMIF 2022

LES **COLLECTIVITÉS** AU **CŒUR** DES **TRANSITIONS**

28 & 29
JUIN
–
Paris
Expo

TRANSITION...

ÉVÉNEMENT
Retrouvez le programme du Salon de l'AMIF 2022

ENVIRONNEMENT
Découvrez le dernier rapport du GIEC

CLUB ESS
Les initiatives de cycle-logistiques des collectivités locales

AlilA

ET SI TOUT LE MONDE ÉTAIT BIEN LOGÉ ?

alila.fr

MAIRES EN ILE-DE-FRANCE

Sommaire du numéro 115

Focus

SALON DE L'AMIF 2022

La 26e édition du Salon de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) se tiendra les 28 et 29 juin 2022 au Paris Expo Porte de Versailles. L'occasion pour les élus locaux et les entreprises d'Ile-de-France de se retrouver et d'échanger autour de la thématique « *Les collectivités au cœur des transitions* ». L'AMIF accompagnera les élus dans cette voie, qu'elle soit écologique, numérique, sociale, éducative… en apportant un éclairage particulier, en développant les synergies entre les différents acteurs et en mettant en valeur les innovations des acteurs publics ou privés.

Tour d'horizon

6 **Les collectivités locales, ça vous concerne !**

8 **Les communes d'Ile-de-France** s'engagent pour soutenir le peuple ukrainien

10 **ZE… bonnes pratiques territoriales** en partenariat avec ZE Pros

13 **La Banque des Territoires** à vos côtés pour financer vos projets

15 **La convention des entreprises pour le climat**
Le monde économique au rendez-vous des enjeux écologiques

Le programme du Salon 2022

16 - 31 **Lieu et accès** Le programme de l'AMIF en un coup d'œil **La matinée inaugurale** Les conférences 2022 **Zoom sur les trophées & événements** Les événements porteurs d'innovations **Le marathon des commissions,** Le grand événement festif de clôture

Vie de l'AMIF

32 **Autonomie et bien-être des seniors**
Quel rôle de l'élu local ?

33 **« Le changement climatique est un défi mondial qui exige des solutions locales »**
Le GIEC publie le dernier volet de son rapport d'évaluation

34 **8e séance du Club des Collectivités** pour l'Économie Sociale et Solidaire en Ile-de-France

35 **Manifeste des maires d'Ile de-France**
Les candidats à la présidentielle auditionnés

36 **Retour sur les travaux des commissions**

38 **Focus sur l'actualité**
Politique de la Ville / Sport / Égalité Femmes-Hommes / Grand Paris Express

AMIF Partenaires

40 **Séminaire AMIF partenaires**
Penser les partenariats élus-entreprises de demain

41 **Matinale AMIF**
Comment lutter contre les engorgements, la pollution et les nuisances sonores tout en assurant l'activité de nos territoires ?

42 **Les nouveaux adhérents**
Alexis Solutions
ADIM - Développement immobilier

Métropole du Grand Paris

LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

AU SERVICE

DE SES 131 COMMUNES ET SES 7,2 MILLIONS D'HABITANTS

Des compétences mises en œuvre au service de chacun !

- Développement et aménagement économique, social et culturel
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie
- Aménagement de l'espace métropolitain
- Politique locale de l'habitat
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

La Métropole du Grand Paris en chiffres

131 communes

7,2 millions d'habitants

1er pôle d'emploi en Europe

1ère destination touristique mondiale

1er parc de bureaux d'affaires en Europe

25% du produit intérieur brut national (PIB)

L'AMIF au cœur du débat public

Stéphane Beaudet,
Président de l'AMIF,
Maire d'Évry-Courcouronnes,
Vice-président de la Région Ile-de-France

À l'occasion des élections présidentielle, l'AMIF a souhaité remettre la question de la décentralisation au cœur du débat public. Lors de ce travail, piloté par Jean-Philippe Dugoin-Clément, nous avons consulté les 1 268 maires franciliens entre mars et juin 2021, puis nous avons formulé 36 propositions dans notre *Manifeste des maires d'Ile-de-France*.

Au cours du mois de mars, l'AMIF a sollicité les 12 candidats à la présidence de la République Française et a organisé avec succès leurs auditions sur trois volets majeurs de la décentralisation en Ile-de-France : le statut et le rôle du maire, l'avenir de la région-capitale et l'organisation institutionnelle du Grand Paris.

Les auditions et les contributions écrites de sept des candidats soulignent l'importance de l'échelon communal, de renforcer la place et le statut des communes et des maires par un renforcement des compétences et une meilleure garantie des moyens financiers pour les communes.

Dans le même temps, l'AMIF a collaboré avec l'Association des Maires de France et présidents d'intercommunalités, l'Association des Petites Villes de France, France urbaine, Villes de France et Ville & Banlieue, pour régider une contribution commune intitulée « *Pour un pacte de confiance durable entre l'État et nos collectivités* », à l'attention des candidats à la présidentielle afin d'attirer sur la situation des quartiers populaires et l'impératif d'y mener des politiques républicaines fortes.

Enfin, l'AMIF poursuit son investissement pour que les communes conservent une place centrale dans le débat public. En plaçant son Salon sous le thème « *des collectivités au cœur des transitions* », l'AMIF accompagnera les élus dans cette voie, qu'elle soit écologique, numérique, sociale, éducative… en apportant un éclairage particulier, en développant les synergies entre les différents acteurs et en mettant en valeur les innovations des acteurs publics ou privés.

Je vous donne donc rendez-vous pour la 26e édition de notre Salon, **les 28 et 29 juin 2022 à Paris Expo, Porte de Versailles.**

Bonne lecture !

Magazine d'Information de l'Association des Maires d'Ile-de-France
26 rue du Renard - 75004 Paris
Tél. 01 44 59 50 00
Fax 01 44 59 50 09
www.amif.asso.fr
@AMIF_asso
associationmairesidf

Directrice de la publication
Directrice de cabinet
Sophie Rigault

Directrice générale de l'AMIF
Marion Vergeylen

Assistante de rédaction
Charlotte Gosselet

Rédaction
Guillaume Dussaillant,
François-Éric Godefroy,
Charlotte Gosselet,
Alexandra Jardin,
Valentine Montesse,
Jeanne Paugam, Émilie Pouch.

Conception, Édition,
after. be fort
5, rue du Mont Valérien
92150 Suresnes
Laurent Marie
Tél. 07 83 84 09 11
www.afterbefort.com

Régie Publicitaire
AMIF

Imprimeur
DESBOUIS GRÉSIL
91230 Montgeron
Tél. 01 69 83 44 66
Dépôt légal N° ISSN 1294-4971

LES COLLECTIVITÉS LOCALES, ÇA VOUS CONCERNE

Lancement du nouvel appel à projets Impact 2024

Le 23 mars dernier, à l'occasion d'un déplacement à Marseille, Tony Estanguet a lancé la troisième édition de l'appel à projets Impact 2024 du Fonds de dotation Paris 2024, en présence de l'Agence nationale du sport, du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) et du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Un budget de 5,8 millions d'euros est alloué afin d'accompagner les projets qui font du sport un levier d'impact social. Cet appel à projets s'adresse aux acteurs du mouvement sportif, aux associations et aux collectivités locales.

Le sport est un vecteur indispensable pour la vie en société et la dynamique des territoires que cela soit en matière de santé, d'éducation, d'inclusion, d'égalité femmes-hommes, d'environnement comme le souligne Frédéric Sanaur, directeur général de l'Agence nationale du Sport. « *Impact 2024 contribue utilement à l'atteinte de ces objectifs. Cette troisième édition poursuivra donc ce soutien auprès des associations pour concrétiser cette belle dynamique dans tous les territoires !* ». Brigitte Henriques, présidente du Comité national Olympique, a précisé que « *la priorité sera plus particulièrement donnée aux territoires carencés, aux actions destinées aux femmes ou encore aux personnes en situation de handicap ; ces populations étant au cœur de nos préoccupations communes* ». L'appel à projets ne soutient pas des constructions d'infrastructures dans les territoires, l'achat d'équipements ou l'organisation d'événements mais bien un projet avec un impact social - c'est-à-dire l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général. Un guide d'aide est consultable en ligne. ■

Pour candidater :
https://aap-impact.paris2024.org/fr/

France Services déploie des outils de communication départementalisés

En complément des outils de communication nationaux destinés à mieux faire connaître France services, des outils de communication départementalisés ont été élaborés visant à informer les concitoyens de l'offre de services développée au plus près de chez eux. Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une maison France services pour accéder à un service public de qualité, proposé par des agents formés et disponibles. ■

Découvrez le kit de communication départementalisé : *https://cutt.ly/WDS4rQc*

Rappel des règles à connaître d'organisation d'un scrutin électoral

Le 25 mars dernier, le ministère de l'Intérieur a diffusé la circulaire relative à l'organisation matérielle et le déroulement de l'élection du président de la République. Pour rappel depuis le 1er janvier, le mandataire et le mandat n'ont plus l'obligation d'être inscrits dans la même commune. Comme à chaque scrutin, le ministère rappelle que les fonctions de président et d'assesseurs de bureau de vote sont dévolues par la loi aux maires, adjoints aux maires et conseillers municipaux, et que ceux-ci ne peuvent donc refuser d'exercer cette fonction sans motif valable. Il est donc recommandé de prévoir un « *vivier* » de conseillers municipaux et d'électeurs susceptibles de pallier l'absence d'assesseurs. S'il y a moins de deux assesseurs par bureau le jour du scrutin, « *les assesseurs manquants sont pris parmi les électeurs présents sachant lire et écrire le français* ». Attention, la règle a changé depuis le décret du 4 février 2021 : il faut d'abord choisir l'électeur le plus jeune et non le plus âgé comme c'était le cas auparavant. Dans le cadre sanitaire actuel, en plus du matériel habituel, les mairies recevront également des équipements de protection contre la covid-19 (masques, autotest, gel…), selon les modalités précisées par chaque préfecture. ■

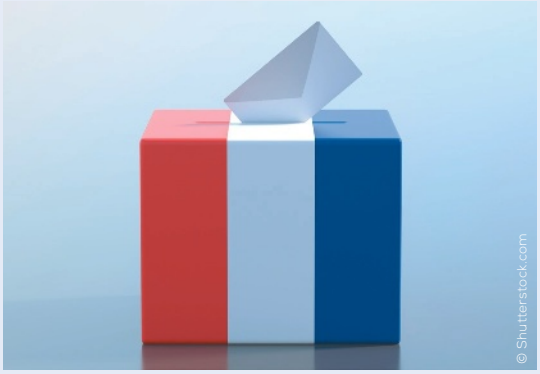

Bon à savoir : les dépenses des mairies concernant l'aménagement des lieux de vote, leur remise en état, la mise en place et l'enlèvement des panneaux d'affichage, leur entretien… sont en partie pris en charge par l'État, sous la forme d'une subvention. Il est à noter que ces frais sont, pour l'État, totalement insensibles à l'inflation, puisque la subvention n'a pas varié d'un centime depuis 2012. Elle s'élève à 44,73 euros par bureau de vote et 0,10 euro par électeur inscrit dans la commune.

Pour en savoir plus : *https://cutt.ly/DDS9jW3*

Ouverture de l'appel à projets annuel pour soutenir la création de tiers-lieux en Ile-de-France

La Région Ile-de-France ouvre l'appel à projets « *Aide à la création de tiers-lieux* » visant à développer la création d'espaces de travail collaboratif ou tiers-lieux, afin de favoriser les échanges professionnels entre dirigeants, créateurs d'entreprises, artisans ou travailleurs indépendants, et offrant des conditions de travail de qualité à proximité des domiciles des salariés franciliens de tous types d'entreprises (grands groupes, ETI, PME, etc.).

Cet appel à projets participe à l'objectif de développer l'attractivité, la compétitivité, l'entrepreneuriat et l'innovation en Ile-de-France et à agir collectivement au service des entreprises et de l'emploi pour tous les Franciliens. Il s'adresse aux collectivités locales, aux associations ou aux entreprises (quels que soient leurs tailles et leurs statuts juridiques), ainsi qu'aux établissements publics et aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Les candidatures sont à déposer jusqu'au 9 juillet 2022. ■

Pour candidater : *https://cutt.ly/fDS5QNd*

LES COMMUNES D'ILE-DE-FRANCE S'ENGAGENT POUR SOUTENIR LE PEUPLE UKRAINIEN

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février dernier, la solidarité s'organise dans toute la France. Société civile, associations d'élus et collectivités territoriales se mobilisent pour accueillir des réfugiés ukrainiens et pour collecter matériel et dons.

Des collectes dans toute l'Ile-de-France

Les initiatives solidaires se multiplient en Ile-de-France, à la fois au niveau de la région, des départements, des intercommunalités et des communes. L'État a lui-même préconisé une mobilisation du contingent communal avant celui préfectoral. La mobilisation des maires sur le terrain est ainsi très forte : de la capitale à des villes plus rurales, les élus locaux appellent aux dons pour soutenir l'Ukraine. À Moussy-le-Neuf (77) par exemple, la commune recueille des dons financiers auprès des Moussignols afin d'aménager trois logements d'urgence pour les réfugiés et d'acheter des produits de première nécessité qui seront ensuite acheminés aux frontières de l'Ukraine.

Certains édiles préfèrent orienter les dons de leurs habitants directement aux associations, comme Luc Carvounas à Alfortville (94) qui, en plus d'organiser une collecte de produits nécessaires, encourage les dons directement aux organisations non-gouvernementales (ONG) qui interviennent en Ukraine (Médecins sans frontières, Croix Rouge…) ; ou encore Patrice Leclerc à Gennevilliers (92), dont la commune a versé 3 000 euros au Secours Populaire, au Secours Catholique et à la Croix Rouge, et qui incite les Gennevillois à faire de même en récoltant les dons à la mairie.

De nombreuses villes collectent des vivres et du matériel médical directement auprès de leurs habitants : dans les Yvelines (78), Vernouillet, en lien avec le département, Carrières-sous-Poissy ou encore Saint-Germain-en-Laye notamment ; dans les Hauts-de-Seine (92) à Sceaux, Saint-Cloud ou encore Puteaux ; dans le Val-de-Marne (94) (Nogent-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Vincennes…) ; et encore en Seine-et-Marne (77) (Combs-la-Ville, Montévrain, Fontainebleau…) ; et en Seine-Saint-Denis (93), au Pré-Saint-Gervais, à Gagny ou encore à Épinay-sur-Seine, en association avec la Protection Civile et l'Association des Maires de France (AMF). La ville de Mennecy dans l'Essonne (91) a par ailleurs lancé un appel à ses habitants : la commune a besoin de bénévoles pour réceptionner et trier les dons.

Tous ces produits alimentaires non périssables, d'hygiène, de soin et d'urgence recueillis par les communes sont ensuite transportés jusqu'aux frontières de l'Ukraine par les associations qui aident le peuple ukrainien. Certains maires se sont même rendus à la frontière ukrainienne directement pour apporter des vivres, comme Christian Schoettl, maire de Janvry (91) et tant d'autres.

La commune d'Évry-Courcouronnes (91) a elle aussi lancé une grande collecte de dons en partenariat avec le département de l'Essonne, l'Union des Maires de l'Essonne et la Protection Civile. Par ailleurs, la ville a répondu à l'appel lancé par David Lisnard, le président de l'AMF et maire de Cannes (06), pour accueillir, le moment venu, des ressortissants ukrainiens.

L'accueil des réfugiés ukrainiens s'organise

Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), plus de 4,2 millions de personnes ont fui l'Ukraine pour se réfugier dans les pays voisins (chiffre mis à jour au 4 avril 2022). Si la très grande majorité d'entre eux se réfugie en Pologne, plus de 40 000 Ukrainiens sont arrivés en France (chiffre du ministère de l'Intérieur mis à jour au 5 avril 2022). La majorité des arrivées de déplacés en France s'effectue dans les Alpes-Maritimes, dans la région Grand-Est et en Ile-de-France.

Face à ces afflux de réfugiés, les collectivités locales se coordonnent avec les services de

© www.shutterstock.com

l'État, les associations et la société civile pour accueillir les déplacés ukrainiens dans les meilleures conditions possibles.

La Ville de Paris (75) a mis en place un réseau de dispositifs avec l'État, les acteurs institutionnels et les associations pour accueillir les réfugiés fuyant la guerre et leur apporter des solutions d'urgence (soutien psychologique, hébergement, aide médicale, cours de français, etc.). Dans le XVe arrondissement de la capitale, un accueil unique géré par l'association France Terre d'asile offre aux réfugiés ukrainiens un premier lieu d'accueil afin d'évaluer leurs besoins et de les orienter vers les solutions adaptées.

Et depuis 1986, la commune de Fontenay-sous-Bois dans le Val-de-Marne (94) est jumelée avec Brovary, située à une vingtaine de kilomètres au sud de Kiev. Le maire, Jean-Philippe Gautrais, a lancé un appel à ses habitants pour accueillir des Ukrainiens. La commune francilienne envoie également du matériel médical nécessaire au fonctionnement des hôpitaux ukrainiens.

Comme pour les collectes de produits de première nécessité, les élus et les habitants se mobilisent sur tous les territoires d'Ile-de-France. Dans un grand nombre de communes franciliennes, de la plus grande aux villes plus petites, des efforts sont réalisés pour proposer des solutions d'hébergement aux déplacés. À Nogent-sur-Marne (94), la commune accueille si nécessaire les enfants des familles ukrainiennes dans les écoles élémentaires, en restauration scolaire et en clubs de loisirs. Et le village d'Andilly (95), par exemple, a ouvert 60 places dans un hôtel social pour les personnes venant d'Ukraine. Quand les villes ne peuvent pas ouvrir de centre d'urgence, les édiles peuvent appeler leurs habitants à se signaler s'ils disposent d'un hébergement ou d'une chambre disponible pour accueillir des réfugiés, comme à Bures-sur-Yvette (91).

Le mouvement HLM prouve son soutien

Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat (USH), faisait savoir dans un communiqué de presse de mars dernier que le Mouvement HLM se tenait prêt pour répondre aux sollicitations du Gouvernement et des collectivités : *« Le Mouvement HLM est bâti sur des valeurs d'accueil et de solidarité, et notre rôle, en tant que bailleurs sociaux mais également en tant qu'acteurs de la société civile, est d'apporter une aide à ces populations en souffrance. C'est en accord avec sa philosophie et ses valeurs que le Mouvement HLM s'engage aux côtés de ces familles, souvent des femmes et des enfants, arrachés brutalement à leur pays et dépourvus de tout ».* ■

Nota bene : *par souci de synthèse, cette liste de communes mobilisées n'est pas exhaustive. L'AMIF s'attache au quotidien à représenter tous les territoires franciliens.*

ZE... BONNES PRATIQUES TERRITORIALES

en partenariat avec TERRITORIAL zepros

Abonnez-vous gratuitement au journal : contact-collectivites@zepros.fr

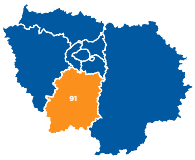

91 – BALLAINVILLIERS

Une cabine médicale de téléconsultation

Comme nombre de territoires, Ballainvilliers (91), ville de 4 600 habitants, souffre d'un manque de médecins. Sur les quatre professionnels de santé présents il y a encore quelques années, deux sont désormais à la retraite et une autre a quitté la ville. Face à ce casse-tête, la ville s'est équipée, depuis février dernier, d'une cabine médicale de téléconsultation, proposée par la société H4D. Sécurisée et bénéficiant du marquage CE médical, elle permet au médecin de pratiquer, à distance, 97 % des actes qu'il pourrait faire en cabinet. Prise de la tension artérielle, mesure d'un électrocardiogramme, de la fréquence cardiaque, du taux d'oxygène dans le sang… Le médecin peut donc réaliser un examen clinique complet, établir un diagnostic à distance et, si besoin, délivrer une ordonnance imprimable sur place. H4D accompagne aussi Ballainvilliers pour la mise en place d'un projet médical territorial avec notamment la formation des professionnels de santé ou le suivi des données des patients par leur médecin. La Région et le Département ont participé à hauteur de 40 % du coût d'installation de la cabine de téléconsultation. ■

Philippe Pottiée-Sperry

© H4D

Installée en mairie depuis février dernier, la cabine permet au médecin de pratiquer, à distance, 97 % des actes qu'il pourrait faire en cabinet.

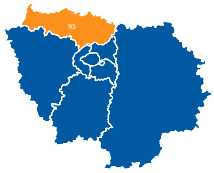

95 – GARGES-LÈS-GONESSE

Une école de l'inclusion par le sport

Faire du sport, une école de la vie. C'est sur cette idée que s'est bâtie, en 1997, l'Agence pour l'éducation par le sport (Apels) au bénéfice des jeunes peu ou pas diplômés. Elle a franchi un échelon en créant de véritables « *Écoles de l'inclusion par le sport* » dont une dizaine devrait ouvrir en 2022. Objectif : accompagner vers l'emploi 1 800 à 2 000 jeunes d'ici deux ans. Parmi les villes d'accueil, Garges-lès-Gonesse (95) fait partie des plus convaincues : « *Si les clubs et les éducateurs sportifs jouent depuis des années un rôle majeur d'éducation et d'insertion, la nouvelle école fait du sport un vecteur de connaissances et de reconnaissance* », explique le maire Benoit Jimenez.

Des coachs formés

Le premier « Centre national de l'inclusion par le sport », ouvert à Garges-lès-Gonesse, va former 100 coachs et 540 animateurs d'insertion par le sport sur deux ans. Le cursus vise à affiner leur approche des jeunes et leur apprendre à décrocher des stages auprès des entreprises. Accueillies depuis janvier, les premières promotions de coachs et animateurs d'inclusion par le sport bénéficieront de 250 heures et 85 heures de formation. ***« Si l'État finance la formation des 540 animateurs pour 1 M€ en 2022, avec une participation de la ville, un modèle économique doit être trouvé pour pérenniser l'initiative »***, conclut Benoit Jimenez. ■

Laurence Denès

© Garges-lès-Gonesse (95)

Inauguration du Centre national d'inclusion par le sport le 9 décembre 2021.

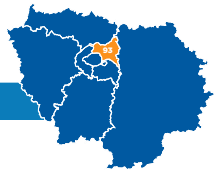

93 - ROSNY-SOUS-BOIS

Cap sur l'écoconstruction

Structure en bois, isolation en paille, ventilation naturelle, enduits en terre, bardage en bois brûlé… Pour construire l'école Simone Veil, inaugurée à la rentrée dernière, Rosny-sous-Bois (93) a misé sur la combinaison de plusieurs techniques d'écoconstruction. Objectif : obtenir des performances dignes du label allemand Passivhaus, soit *« des bâtiments tellement isolés et dont les échanges thermiques sont fortement contrôlés qu'il n'y a presque pas besoin de les chauffer »*, résume Charlotte Picard, directrice adjointe de la recherche et l'innovation à Rosny-sous-Bois. La volonté est donc d'économiser l'énergie, mais aussi de réduire l'impact environnemental de la construction avec des matériaux locaux, durables, et biosourcés comme, par exemple, la paille bio utilisée pour l'isolation provenant d'Ile-de-France.

© Rosny-sous-Bois (93)

L'école Simone Veil est le quatrième bâtiment écoconstruit à Rosny-sous-Bois.

Recherche en interne

Pour atteindre ces objectifs, la ville a misé il y a dix ans sur la création de la direction de la recherche et de l'innovation, dont les treize architectes et ingénieurs travaillent sur les techniques d'écoconstruction. Leur quotidien : chercher des matériaux locaux, étudier leur durabilité et leurs impacts environnemental et social, trouver des fournisseurs, expérimenter des solutions, concevoir et piloter les projets… *« Par exemple, nous avons déjà installé la ventilation naturelle avec récupération de chaleur dans trois bâtiments. Nous suivons son fonctionnement et l'améliorons dans le bâtiment suivant. L'Ademe subventionne nos recherches à ce sujet »*, illustre Charlotte Picard. Et si ces techniques ont un coût plus élevé que le *« tout béton »* – 3 400 € le m² pour l'école Simone Veil – elle y voit un investissement pour le futur : *« Pour calculer nos isolations et notre ventilation, nous prenons les courbes les plus pessimistes du GIEC. Ainsi, dans 40 ans, quel que soit le climat à Rosny-sous-Bois, nous aurons fait de notre mieux »*. ■

Julie Desbiolles

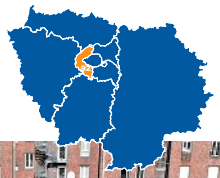

92 - CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Végétalisation des cours de récré

Le département des Hauts-de-Seine a lancé un programme de végétalisation des cours de récréation de ses 34 collèges d'ici 2027 d'un montant de 40 M€. Le premier acte de ce dispositif d'ilots de fraîcheur s'est déroulé en octobre dernier avec l'inauguration de la première cour végétalisée d'un collège de Clichy-la-Garenne (92) après un an de travaux (2,5 M€). Elle est métamorphosée avec 6 000 m2 d'espaces extérieurs repensés avec une ligne d'arbres, des massifs fleuris et un potager cultivé par les collégiens. Un terrain de sport, décalé au fond de la cour, des tables de ping-pong et du mobilier repensé créent des espaces de convivialité.

© CD 92

À Clichy, la nouvelle cour du collège Jean Macé a nécessité un an de travaux pour un budget de 2,5 M€.

Effort sur la gestion de l'eau

Le long des murs et sur les toits, les eaux de pluies sont récupérées et retombent dans des réservoirs qui servent à l'arrosage et les surfaces plus perméables facilitent la circulation dans les nappes phréatiques. Le préau agrandi permet d'enseigner à l'extérieur lors des beaux jours. Enfin, pour coller au nouveau référentiel interdépartemental de qualité environnementale des bâtiments, le chantier a valorisé le réemploi de matériaux. Cinq autres collèges sont en phase d'étude ou de travaux dont deux seront finalisés en 2022 à Antony et Colombes (92). ■

Philippe Pottiée-Sperry

Ville de demain

Limitez les pics de chaleurs !

Nous cartographions vos îlots de chaleurs, et vous faites les bons choix pour vos espaces publics.

FREDON ILE DE FRANCE

20 ans d'expertise pour vous accompagner

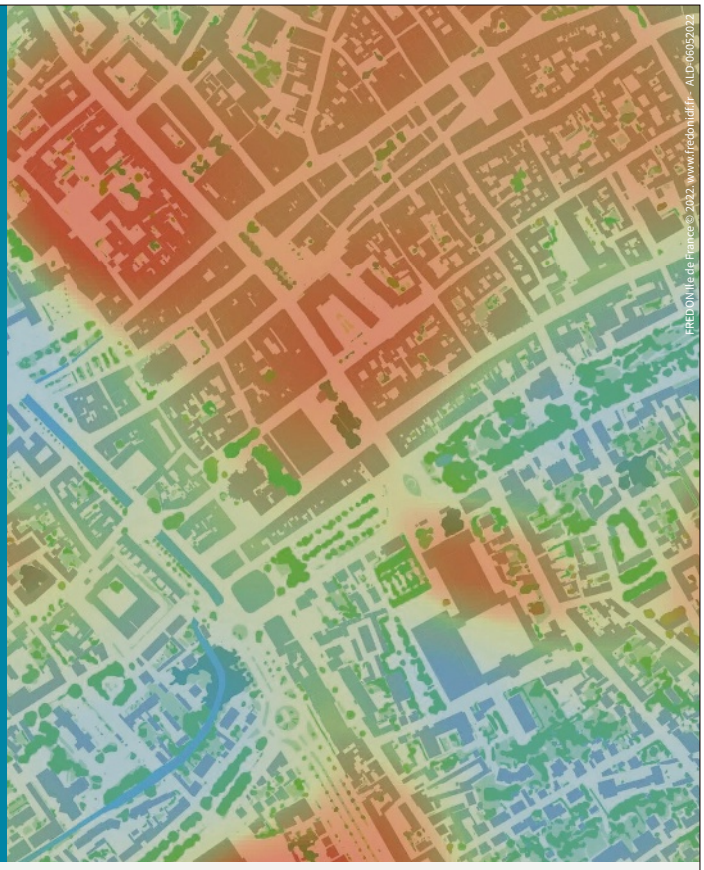

AGISSEZ POUR LA SANTÉ & LE BIEN-ÊTRE DE VOS ADMINISTRÉS !

01 56 30 00 20

environnement@fredonidf.com

Joindre le juste au durable

L'évolution de nos modes de vie, les mutations du travail, la densification urbaine, les enjeux sanitaires et environnementaux… sont autant d'opportunités pour ré-inventer notre façon de voir et de faire de l'immobilier.

Chez Nacarat, cet immobilier, nous le voulons **résilient et désirable.**

NACARAT

+ d'infos sur nacarat.com

LA BANQUE DES TERRITOIRES À VOS CÔTÉS POUR FINANCER VOS PROJETS

Le budget de votre commune a été voté et la Banque des Territoires est à votre disposition pour identifier les solutions de financement sur mesure pour tous vos projets de territoires.

Les interventions de la Banque des Territoires en matière de financement des collectivités locales répondent à des critères particuliers :

- Les financements de la Banque des Territoires reposent sur des ressources variées (Livret A et ressources européennes) qui permettent de proposer des offres à taux fixe et/ou révisable ;
- La Banque des Territoires propose des durées d'amortissement longues (de 25 à 60 ans) ;
- Certains territoires sont prioritaires pour la mobilisation des financements de la Banque des Territoires (Action Cœur de Ville, Petite Ville de Demain, Quartier Politique de la ville et de Rénovation Urbaine) ;
- **À noter :** La Banque des Territoires finance exclusivement des projets (pas de financement dit « *budgétaire* »).

LES CHIFFRES-CLÉS DE LA BANQUE DES TERRITOIRES EN ILE-DE-FRANCE (2021) :

- **Montant des investissements en fonds propres :** 255 M€ pour plus de 1,5 Mds € de projets
- **Prêts au logement social et aux collectivités locales :** 3,2 Mds € + 1 Md € auprès de la Société du Grand Paris pour le financement du Grand Paris Express
- **Prêts aux professions juridiques** : 105 M€
- **Consignations :** 432 M€

L'offre de financement de la Banque des Territoires est articulée autour de grandes priorités d'intervention pour s'adapter à vos besoins :

- La Transition Écologique et Énergétique : **le prêt GPI-Ambre** pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et le Prêt Relance Verte pour les investissements liés à la production d'énergie renouvelable, le traitement et la valorisation des déchets.
- La construction et la réhabilitation d'équipements scolaires et périscolaires : **l'Édu-Prêt.**
- Le développement des mobilités alternatives et décarbonées ainsi que la mise à niveau des ouvrages d'art (ponts et franchissements) : **le Mobi-Prêt.**
- Les investissements liés à l'eau et à l'assainissement : **l'Aqua-Prêt.**

Pour nous permettre de vous proposer des produits de financement adaptés, vous pouvez vous rapprocher de vos interlocuteurs habituels mais également consulter le descriptif détaillé de nos offres de financement sur le site de la Banque des Territoires :

https://www.banquedesterritoires.fr/financement-pret-long-terme-collectivites.

Retrouver plus d'informations sur
https://www.banquedesterritoires.fr/conseiller-numerique-france-services

Contact : Direction régionale Ile-de-France de la Banque des Territoires - ile-de-france@caissedesdepots.fr
banquedesterritoires.fr
@BanqueDesTerr @BdT_IDF

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

SERFIM

DEPUIS 1875

Nous sommes une entreprise indépendante et familiale. Nous accompagnons l'aménagement durable des territoires au travers des expertises reconnues de nos 2 500 collaboratrices et collaborateurs. Toujours dans la sécurité et le respect de chacun. Nous portons une offre complète, diversifiée et sur mesure, répondant aux défis environnementaux et sociétaux d'un monde qui évolue chaque jour plus vite. Nous revendiquons un esprit entrepreneurial associé à des valeurs humaines fortes.

Nos entreprises à votre service :

Albertazzi, Bentin, Bentin Engineering, Bioval, Caratelli, Carrières MBTP, CCC, Dutto, ECE, Eco3bois, Ecofhair, Enerlec, Enersom, Enertube, EOL, Firme Transactions, FMR, Geoambient, Léon Brouquier, MGB Travaux Publics, Nantet Locabennes, Nouvetra, Nouvetra Île-de-France, Pari Plâtre, Pich'Elec, Polen, Reval'Green, Routière Chambard, Retys, Satif, Satif OA, Sereha, SERFIM ENR, SERFIM Real Estate, SERFIM Recyclage, SERFIM T.I.C., Serpol, Serpollet, Serpollet Building Technologies, Serpollet Centre-Est, Serpollet Dauphiné, Serpollet Île-de-France, Serpollet Normandie, Serpollet Savoie Mont-Blanc, SESA, Terecoval, TERENVIE.

LA CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT

LE MONDE ÉCONOMIQUE AU RENDEZ-VOUS DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Depuis le jeudi 9 septembre et jusqu'au 18 juin 2022 se tient la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC). La CEC regroupe 150 dirigeants d'entreprises issus de tous les territoires français et représentant tous les domaines d'activité avec pour objectif que le monde économique s'investisse puissamment dans la transition écologique. Le groupe Bouygues et le groupe Serfim, membres de l'AMIF Partenaires, sont fortement engagés dans ce mouvement en faveur de la transition écologique.

150 entreprises pionnières au service d'un changement culturel

Porté par une association loi 1901, indépendante et apartisane, qui compte plus de 70 bénévoles, l'ambition de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) est triple. Premièrement, activer l'intelligence collective et s'équiper pour la redirection écologique du monde économique. Deuxièmement, inspirer son secteur, sa filière, sa région pour que la CEC soit un accélérateur d'exemplarité, de discours et d'actes. Troisièmement, embarquer le monde politique et institutionnel dans un exercice de coconstruction pour donner réellement leur chance aux ambitions 2030 de la France et de l'Europe en matière de transition écologique.

Le constat qui a présidé au lancement de cette démarche est simple : il est impossible de réussir la transition écologique sans les entreprises et pour l'instant, elles sont très loin du compte. Pour ses fondateurs et organisateurs, Éric Duverger, Armelle du Pelloux et Yannick Servant, il est désormais temps que le monde économique prenne toute sa part dans la transition écologique.

Un objectif : accélérer la transformation écologique du monde économique

L'ambition est de provoquer un sursaut afin que les entreprises et leurs dirigeants prennent conscience de l'ampleur et de l'urgence du défi, et surtout que chaque entreprise prenne sa part dans la nécessaire redirection écologique. Cette initiative doit

© www.shutterstock.com

permettre au monde économique de pleinement participer à l'atteinte des objectifs donnés par l'Europe en 2020, à savoir tenir une trajectoire nationale de réduction de 55 % des émissions de Gaz à effets de serre (GES) d'ici 2030, dans le respect de la biodiversité et dans un esprit de justice sociale.

Concrètement, la CEC propose aux dirigeants participants un parcours de 8 mois alternant interventions de grands experts et travaux collectifs pour renforcer leur prise de conscience environnementale et leurs connaissances sur le sujet. Les dirigeants sont entourés des meilleurs experts scientifiques et pédagogiques pour repenser leurs entreprises et activités. *In fine,* chaque entreprise est accompagnée dans l'écriture d'une feuille de route plus ambitieuse et pragmatique en matière de redirection écologique, à la hauteur des enjeux identifiés. Les feuilles de route se veulent pleinement opérationnelles en abordant tous les sujets : raison d'être, gouvernance, business models, marketing, communication, finance, comptabilité et ressources humaines. ■

Salon de L'AMIF 2022

Association des Maires d'Ile-de-France

PROGRAMME

LES **COLLECTIVITÉS** AU **CŒUR** DES **TRANSITIONS**

28 & 29 **JUIN**

–

Paris Expo

TRANSITION...

Mise à jour du 25/04/22

Paris Expo
Porte de Versailles (Hall 5.2 - 5.3)
www.salon-amif.fr

PG ORGANISATION

Salon de L'AMIF2022

28 & 29 JUIN – Paris Expo

LIEU ET ACCÈS

LE SALON DE L'AMIF DÉMÉNAGE AU CŒUR DE PARIS

La 26e édition du Salon de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) se tiendra les **28 et 29 juin 2022** au **Paris Expo Porte de Versailles** dans l'un des plus grands centres de congrès d'Europe **en plein de cœur de Paris**.

Au lendemain des élections présidentielle et législatives, le Salon de l'AMIF 2022 sera l'occasion pour les élus locaux et les entreprises d'Ile-de-France de **se retrouver dans un lieu symboliquement très fort** : avec le Salon des Maires et des collectivités locales, et le Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France, **l'AMIF contribue à faire de ce parc des expositions un lieu de réunion privilégié pour les échanges entre élus**, institutions et acteurs de la commande publique.

L'événement se tiendra les 28 et 29 juin 2022 à Paris Expo, Porte de Versailles **dans le Hall 5.2 – 5.3.**

LE PROGRAMME DE L'AMIF EN UN COUP D'OEIL

Mardi 28 JUIN

Matinée inaugurale

9h30
Départ depuis le stand AMIF
Visite officielle du Salon

10h45
Coupé de ruban

11h00-12h30
Agora centrale
Conférence Inaugurale
« Les collectivités au cœur des transitions »
Cérémonie et discours officiels en présence de nombreuses personnalités

13h00-15h00
Déjeuner inaugural

15h00-16h00
Agora centrale
Conférence : Quels impacts de la crise sanitaire sur les déplacements et les modes de vie en Ile-de-France ?

15h00-16h00
Salle des commissions thématiques
Marathon des commissions - Finances, Fiscalité
Quels fonds européens les communes peuvent-elles mobiliser ?

15h30-16h30
Espace Commune'Halles
Conférence : Prévenir les rixes sur son territoire

16h30-18h00
Agora centrale
Trophées « Label Commune Donneur » en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang - 12e édition

16h30-17h30
Salle des commissions thématiques
Marathon des commissions - Santé et Solidarités
Quelles perspectives en 2022 pour faire face à la désertification médicale ?

17h00-18h30
Espace Commune'Halles
Pitch de start-up franciliennes innovantes

www.salon-amif.fr

Mercredi 29 JUIN

9h00-10h30
Espace Commune'Halles
Assemblée générale de l'AMIF

9h30-11h00
Agora centrale
Trophée des communes pour la rénovation énergétique - 3e édition

9h30-10h30
Salle des commissions thématiques
Marathon des commissions - Prévention, Sécurité
Quelle efficacité de la vidéoprotection dans l'espace public ?

11h00-12h00
Espace Commune'Halles
Table ronde : Les initiatives de l'ESS engagées pour une alimentation plus durable et plus locale

11h15-12h45
Agora centrale
Conférence : Comment s'adapter au changement climatique en matière de logement tout en répondant aux besoins et aux aspirations des Français ?

11h15-12h15
Salle des commissions thématiques
Marathon des commissions - Egalité femmes / hommes et Sports
Comment les communes peuvent-elles favoriser l'égalité filles-garçons dans les pratiques sportives ?

13h00-15h00 - Déjeuner des maires

14h30-16h00 - Nouvel horaire
Espace Commune'Halles
Trophées des Conseils Municipaux Enfants & Jeunes - 5e édition

15h00-16h00
Agora centrale
Conférence : Transition énergétique : comment développer les énergies propres dans nos territoires ?

15h00-16h00
Salle des commissions thématiques
Marathon des commissions - Numérique
Comment réaliser mon projet de ville intelligente ?

16h30-17h30 - Nouvel horaire
Agora centrale
Territoires Olympiques !
Événement festif de clôture autour des Jeux de Paris 2024

Version corrigée au 10/05/22

Salon de L'AMIF2022

LA MATINÉE INAUGURALE

Mardi 28 JUIN

9h30

Visite inaugurale du Salon de l'Association des Maires d'Ile-de-France

Véritable temps fort, la délégation de personnalités politiques franciliennes partira à la rencontre des exposants du Salon, au sein du prestigieux parc des expositions de la Porte de Versailles.

En présence de

- **Stéphane BEAUDET**, président de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF)
- Les député(e)s francilien(ne)s
- **Marc GUILLAUME**, préfet de Région d'Ile-de-France, préfet de Paris
- Les sénatrices et sénateurs francilien(ne)s
- **Anne HIDALGO**, maire de Paris
- **Valérie PÉCRESSE**, présidente de la Région Ile-de-France
- **Patrick OLLIER**, président de la Métropole du Grand Paris
- Les président(e)s des Départements
- Les président(e)s des associations d'élus
- Les membres du Conseil d'Administration de l'AMIF
- Les partenaires institutionnels de l'AMIF
- Les instances des AMIF Partenaires

10h45

Coupé de ruban et photo officielle

11h00-12h30

Agora centrale

Conférence inaugurale « Les collectivités au cœur des transitions »

Au lendemain des élections présidentielle et législatives, l'AMIF aura à cœur de montrer combien les collectivités, et en particulier les communes, sont au cœur des transitions. Les thématiques sont multiples (écologique, numérique, économique, mobilité, social, sociétal, ...) et l'aspiration citoyenne en faveur des transitions est puissante. Cela demande aux décideurs publics de décliner cette démarche au pluriel et de privilégier une approche fondée sur la proximité et les territoires dans laquelle les villes et villages d'Ile-de-France occupent une place majeure.

Elle sera également l'occasion d'évoquer les politiques publiques et les leviers que peuvent mobiliser les collectivités pour être au cœur de ce mouvement et ainsi réorienter et améliorer l'action publique. Enfin, parce que cette dernière est de plus en plus une action partenariale, cette conférence abordera la question de l'accompagnement des communes par les acteurs institutionnels publics et privés.

Intervenants

- **Stéphane BEAUDET**, président de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF)
- Monsieur ou Madame le/la Premier ministre
- **Gérard LARCHER**, président du Sénat
- **Anne HIDALGO**, maire de Paris
- **Valérie PÉCRESSE**, présidente de la Région Ile-de-France
- **Patrick OLLIER**, président de la Métropole du Grand Paris
- **David LISNARD**, président de l'Association des Maires de France (AMF)

En présence de

- Les député(e)s francilien(ne)s
- Les sénatrices et sénateurs francilien(ne)s
- **Marc GUILLAUME**, préfet de Région d'Ile-de-France, préfet de Paris
- Les président(e)s des Départements
- Les président(e)s des associations d'élus
- Le Bureau et le Conseil d'Administration de l'AMIF et de l'AMIF Partenaires
- Les partenaires institutionnels de l'AMIF
- Les AMIF Partenaires

Listes non exhaustives ni limitatives

Salon de L'AMIF2022

LES CONFÉRENCES 2022

Mardi 28 JUIN

15h00-16h00
Agora centrale

Quels impacts de la crise sanitaire sur les déplacements et les modes de vie en Ile-de-France ?

La crise sanitaire a profondément bouleversé les modes de vie et de déplacement des Franciliens.
Développement du télétravail, hausse de la pratique du vélo, achats à distance, changement de choix résidentiels, report vers la voiture individuelle, recentralisation des entreprises au cœur de l'agglomération parisienne… De nouveaux besoins et usages ont émergé, et des mobilités et usages transitoires se sont mis en place. Vont-ils s'inscrire durablement dans les modes de vie et de déplacement des Franciliens ? Ces nouveaux enjeux ont des conséquences à l'échelle très locale qui impliquent la remise en question de certaines politiques publiques.

Intervenants

- **Sylvie CHARLES,** directrice générale de Transilien SNCF
- **Dominique ALBA**, directrice générale de l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur)
- **Martin OMHOVÈRE**, directeur du département Habitat et Société à l'Institut Paris Region
- **Bruno MARZLOFF**, sociologue, fondateur du groupe Chronos et président de la Fabrique des Mobilités

Animation

- **Sandrine GARNIER**, journaliste spécialisée transports et mobilité, Mobily-Cités

TRANSITION…

Salon de L'AMIF2022

LES CONFÉRENCES 2022

Mardi 28 JUIN

15h30-16h30
Espace Commune'Halles
Prévenir les rixes sur son territoire

En 2021, une dizaine d'adolescents franciliens ont trouvé la mort dans des affrontements entre groupes de jeunes. Des dizaines d'autres ont été blessés, parfois grièvement. En Ile-de-France, ce phénomène autrefois concentré sur quelques territoires s'étend à de plus en plus de communes. Dans l'objectif de proposer des solutions pour prévenir et contenir les violences le plus en amont possible, l'AMIF convie des acteurs de terrain qui proposeront un décryptage de la situation et des pistes concrètes d'action.

Intervenants

- **Michel AUBOUIN**, préfet honoraire et consultant ayant conduit une étude sur les rixes en Ile-de-France pour l'AMIF
- **Joëlle BORDET**, psychosociologue, autrice de « Les jeunes de la cité » (PUF)
- **Patrice LECLERC**, maire de Gennevilliers (92)
- **Jacques RIGON**, commissaire divisionnaire de Paris
- **Jérôme ROBBÉ**, responsable entraide de la Ville des Ulis (91)

Animation

- **Jacques PAQUIER**, journaliste, éditeur - Le journal du Grand Paris / Le journal de l'Axe Seine

Salon de L'AMIF2022

LES CONFÉRENCES 2022

Mercredi 29 JUIN

11h15-12h45
Agora centrale

Comment s'adapter au changement climatique en matière de logement tout en répondant aux besoins et aux aspirations des Français ?

La trajectoire nationale de sobriété foncière définie par la loi Climat et Résilience et l'augmentation des besoins en logements mettent les maires face à une injonction contradictoire : construire plus tout en consommant moins de foncier. Les communes sont en première ligne pour tenter de concilier les aspirations des Français avec la transition écologique, notamment l'objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon 2050, alors que l'habitat individuel est largement plébiscité.
Comment répondre aux aspirations des Français, assurer la rénovation thermique du parc existant tout en parvenant à atteindre nos objectifs de sobriété foncière ?

Par ailleurs, la transition écologique implique de penser différemment l'aménagement afin de s'adapter aux mutations climatiques, par exemple en luttant contre les îlots de chaleur urbains.
Dans ce contexte, quel rôle peuvent jouer les communes ? Quels sont les outils à leur disposition pour adapter les projets d'aménagement ?

Intervenants

- **Jean-Philippe DUGOIN-CLÉMENT**, maire de Mennecy (91), vice-président de la Région Ile-de-France chargé du Logement, de l'Aménagement durable du territoire et du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) Environnemental
- **Stéphan de FAŸ**, directeur général de Grand Paris Aménagement
- **Frédéric BONNET**, architecte, lauréat du Grand prix de l'urbanisme 2014, professeur à l'école nationale supérieure d'architecture de Marne-la-Vallée
- **Yann DUBOSC**, maire de Bussy-Saint-Georges (77), conseiller départemental de Seine-et-Marne, président de l'EPAMARNE

Animation

- **Jacques PAQUIER**, journaliste, éditeur - Le journal du Grand Paris / Le journal de l'Axe Seine

Présentation des « Recommandations et bonnes pratiques pour mettre en œuvre une politique locale d'adaptation au changement climatique »

Quelle méthodologie adopter pour mobiliser sur le sujet de l'adaptation au changement climatique et intégrer cette dimension dans la conduite des politiques publiques locales ? C'est pour répondre à cette dernière question que l'AMIF a coconstruit avec l'Institut Paris Region, l'ADEME Ile-de-France et des élus du territoire un recueil de recommandations et de bonnes pratiques pour mettre en œuvre une politique locale d'adaptation au changement climatique. Ces recommandations et bonnes pratiques seront dévoilées en avant-première à la fin de la conférence.

Salon de L'AMIF2022

LES CONFÉRENCES 2022

Mercredi 29 JUIN

15h00-16h00
Agora centrale

Transition énergétique : comment développer les énergies propres dans nos territoires ?

Si la maîtrise voire la réduction de la consommation énergétique est aujourd'hui au cœur de l'action des communes, celles-ci peuvent également concourir à l'atteinte des engagements écologiques pris par la France en développant des projets de production d'énergie locaux. Ces projets ont d'autant plus d'intérêt que les attentes citoyennes en matière de développement durable augmentent et que la volatilité du coût des énergies fossiles rend impérieux et inévitable une diversification des sources d'énergie.

Ainsi, qu'il s'agisse de l'éolien, de l'énergie solaire, de la méthanisation ou de la biomasse, les collectivités et en premier lieu les communes peuvent être à l'origine de projets de production locale d'énergie propre.

Cependant plusieurs questions émergent pour les communes désireuses d'agir : Quel rôle peuvent-elles jouer face à la fluctuation du coût des énergies fossiles ? Quel type de production d'énergie privilégier ? Quels financements solliciter ? Quelle gouvernance choisir ? Quel projet pour quel type de territoire (urbain, périurbain, rural) ? Comment associer les citoyens ?

Intervenants

- **Corinne LE QUÉRÉ**, présidente du Haut Conseil pour le Climat et ancienne membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
- **Jérémie ALMOSNI**, directeur de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie Ile-de-France (ADEME Idf)
- **Arnaud BRUNEL**, directeur général du Syndicat Intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC)
- **Jean-Paul JEANDON**, maire de Cergy (95), président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
- **Jean-Baptiste LEBRUN**, directeur de CLER - réseau pour la transition énergétique

Animation

- **Romy STRASSENBURG**, journaliste indépendante

Salon de L'AMIF2022

ZOOM SUR LES TROPHÉES & ÉVÉNEMENTS

Mardi 28 JUIN

16h30-18h00
Agora centrale
Trophées « Label Commune Donneur » en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang - **12e édition**

L'AMIF soutient le « Label Commune Donneur » depuis son lancement par l'Établissement Français du Sang Ile-de-France (EFS). Le but est d'encourager et de récompenser les actions des communes en faveur du don de sang, de plaquettes, de plasma et de moelle osseuse. La remise des prix du « Label Commune Donneur » en partenariat avec l'EFS se tiendra, comme tous les ans, dans le cadre du Salon et récompensera ainsi plus d'une centaine de communes engagées dans le don du sang.

Intervenants

- **Stéphane NOËL**, directeur de l'EFS Ile-de-France
- **Dominique BAILLY**, maire de Vaujours (93) et vice-président de l'AMIF
- **Monique MÉRET**, présidente du comité régional Association pour le Don du Sang Bénévole (ADSB)

EFS ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG Du donneur aux patients

Salon de L'AMIF2022

ZOOM SUR LES TROPHÉES & ÉVÉNEMENTS

Mercredi 29 JUIN

9h30-11h00
Agora centrale

Trophée des communes pour la rénovation énergétique
3e édition

Fortes du succès des deux premières éditions, l'AMIF, Ile-de-France Énergies et l'AREC Ile-de-France (département énergie-climat de l'Institut Paris Region) renouvellent leur collaboration pour une 3e édition du Trophée des communes pour la rénovation énergétique. Le Trophée récompense chaque année des collectivités qui, quelles que soient leur taille, portent sur leur patrimoine bâti (public, social ou privé) des projets ambitieux et exemplaires de rénovation énergétique.

La cérémonie de remise des prix sera précédée d'une table-ronde intitulée **« Quel rôle de l'élu local pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments dans sa commune ? »**.

Intervenants

- **Christelle INSERGUEIX**, directrice de l'AREC Ile-de-France (département énergie-climat de l'Institut Paris Region)
- **Rémi BOYER**, président de la Communauté de communes Le Dourdannais en Hurepoix (91) et adjoint au maire de Saint-Chéron (91)
- **Patrick JARRY**, maire de Nanterre (92), membre du Conseil d'administration de l'AMIF

Animation

- **Romy STRASSENBURG**, journaliste indépendante

Un temps fort qui permettra de mettre en lumière l'engagement des collectivités franciliennes en faveur de la rénovation énergétique, avec une remise de prix.

14h30-16h00 - Nouvel horaire
Espace Commune'Halles

Trophées des Conseils Municipaux Enfants & Jeunes
5e édition

L'AMIF lance la cinquième édition des Trophées des Conseils Municipaux Enfants & Jeunes en Ile-de-France. Il s'agit de mettre en valeur l'implication des jeunes citoyens dans la vie de la cité. Quatre prix seront décernés lors d'une cérémonie ludique
pendant laquelle les jeunes lauréats se verront remettre des récompenses.

Salon de L'AMIF2022

LES ÉVÉNEMENTS PORTEURS D'INNOVATIONS

Mercredi 29 JUIN

11h00-12h00
Espace Commune'Halles

Table-ronde : Les initiatives de l'Economie Sociale et Solidaire pour une alimentation plus durable et plus locale

Organisée par le club des collectivités pour l'Economie Sociale et Solidaire en Ile-de-France

Depuis trois ans, l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF), la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire en Ile-de-France (CRESS IdF) et le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) organisent des rencontres régulières dans le cadre d'un club pour faire dialoguer les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) avec les collectivités, et aider ces dernières à développer l'ESS sur leur territoire.
Cette table-ronde permettra de découvrir des initiatives innovantes en faveur d'une alimentation durable et locale.

Intervenants

- **Nicolas HALLIER**, directeur général de la coopérative Bio en Ile-de-France
- **Mohamed GNABALY**, maire de l'Ile-Saint-Denis (93) et dirigeant-fondateur de la coopérative - traiteur solidaire Novaedia
- **Romain MILLER**, administrateur représentant du réseau des associations pour le maintien d'une (AMAP) en Ile-de-France
- **François DECHY**, maire de Romainville (93) et élu référent de la commission Développement Économique de l'AMIF

LES DÉLÉGATIONS THÉMATIQUES

Les délégations thématiques sont des visites personnalisées et privilégiées du salon autour d'une thématique ou problématique précise.

Cette année, elles seront portées par des élus de l'AMIF qui proposeront à un groupe de visiteurs de découvrir des solutions ou encore des innovations proposées par les exposants sur deux thématiques phares du salon :

- **Délégation « sport et territoires »**
  A l'aube des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, comment valoriser le sport dans ma commune ?
- **Délégation « start-up innovantes » :**
  Quelles solutions innovantes pour ma collectivité proposées par les start-ups d'Ile-de-France ?

Si vous souhaitez d'ores et déjà vous inscrire à l'une de ces délégations, rendez-vous sur le site du salon ou contactez ajardin@amif.asso.fr

SIGNATURE DE CONVENTIONS

Signatures de conventions sur le stand de l'AMIF

Le Salon de l'AMIF est l'occasion de renouveler les conventions que l'AMIF a avec de nombreux partenaires institutionnels afin de partager expérience et expertise au service des collectivités locales. Cette année, l'AMIF accueillera trois nouveaux partenaires institutionnels.

Mardi 28 juin • 15h00-16h00

- Association des Ingénieurs Territoriaux de France (AITF)
- Choose Paris Region
- Banque des territoires
- Paris&Co

Mercredi 29 juin • 12h00-13h00

- INRAP
- Fédération française de basketball (FFBB)
- ADEME Ile-de-France

Salon de L'AMIF2022

LE MARATHON DES COMMISSIONS

Mardi 28 JUIN

Salle des commissions thématiques

L'Association des Maires d'Ile-de-France invite les élus et agents des collectivités présents sur le Salon à découvrir la richesse des sujets abordés dans les commissions thématiques qui se tiennent tout au long de l'année au sein de l'Association, en participant au « marathon des commissions » qui aura lieu sur le Salon.

15h00-16h00

Commission Finances, fiscalité

Quels fonds européens les communes peuvent-elles mobiliser ?

L'Union Européenne agit dans les territoires ! La politique de décentralisation européenne se poursuit dans le cadre de la Présidence française du conseil de l'Union Européenne (PFUE) en 2022. A ses côtés, la Région Ile-de-France est l'un des acteurs pivots de la gestion des fonds européens. Mais de quels fonds s'agit-il, et de quelle manière les élus locaux peuvent-ils s'en saisir pour financer leurs projets ? Ce sont à ces questions que la prochaine séance de la commission Finances, fiscalité de l'AMIF tentera de répondre.

Intervenants

- **Cédric GUILLON-LAVOCAT**, directeur des affaires européennes - Région Ile-de-France
- **Daniel CORNALBA**, maire de l'Etang-la-Ville (78)

Animation

- **Romain COLAS**, maire de Boussy-Saint-Antoine (91), référent de la commission finances fiscalité de l'AMIF

16h30-17h30

Commission Santé et Solidarités

Quelles perspectives en 2022 pour faire face à la désertification médicale ?

Avec 62,4% de communes situées en zone rouge d'après la dernière révision du zonage par l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Ile-de-France reste plus que jamais en 2022 le premier désert médical de la France métropolitaine. Délais d'attente trop longs, distances importantes à parcourir... Face aux difficultés d'accès aux soins de leurs habitants, les élus locaux sont en première ligne. Quelles sont les pistes d'actions envisagées pour lutter contre ce phénomène et quel rôle les élus locaux peuvent-ils jouer pour contribuer à améliorer l'offre de soins sur leurs territoires ? L'Agence Régionale de Santé (ARS) Ile-de-France et des élus franciliens tenteront de répondre à ces questions lors de cette séance de la commission Santé et Solidarités de l'AMIF.

Intervenants

- **Sophie MARTINON**, directrice générale adjointe de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France
- **Danielle VALÉRO**, première adjointe au maire d'Evry-Courcouronnes (91) en charge de la coordination de l'équipe municipale, de la transition écologique et sociale, de la santé, des seniors et de la laïcité
- **Jean-Louis DURAND**, maire de Marchémoret (77) et président de la Communauté de communes Plaines et Monts de France

Animation

- **Véronique GARNIER**, adjointe au maire de Croissy-sur-Seine (78), référente de la commission santé et solidarités de l'AMIF
- **Marc GIROUD**, maire de Vallangoujard (95), référent de la commission santé et solidarités de l'AMIF

Salon de L'AMIF2022

LE MARATHON DES COMMISSIONS

Mercredi 29 JUIN

Salle des commissions thématiques

9h30-10h30

Commission Prévention, Sécurité

Quelle efficacité de la vidéoprotection dans l'espace public ?

L'efficacité de la vidéoprotection fait couler beaucoup d'encre. Pourtant, loin des positions dogmatiques, des enquêtes de terrain apportent des informations précieuses sur l'efficacité de ces systèmes. Considérant les charges et les investissements importants pour les communes, faut-il investir dans un système de vidéoprotection ? Et si oui, comment en tirer le meilleur usage ? Ce sont à ces questions que tentera de répondre la commission Prévention, Sécurité de l'AMIF.

Intervenants

- **Guillaume GORMAND**, docteur en administration publique et chargé de mission sécurité et prévention à Grenoble-Alpes Métropole (38)
- **Jean-Roger DAVIN**, maire de Croissy-sur-Seine (78)

Animation

- **Dominique BAILLY**, Maire de Vaujours (93), référent de la commission prévention / sécurité de l'AMIF
- **Hervé GICQUEL**, Maire de Charenton-le-Pont (94), référent de la commission prévention / sécurité de l'AMIF
- **Brice RABASTE**, Maire de Chelles (77), référent de la commission prévention / sécurité de l'AMIF

11h15-12h15

Commissions Egalité Femmes/Hommes et Sports

Comment les communes peuvent-elles favoriser l'égalité filles-garçons dans les pratiques sportives ?

Malgré une acceptation large du principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans la société, celle-ci rencontre encore de nombreux obstacles dans sa mise en oeuvre. Le sport fait partie des domaines où les freins sont encore importants. Ceux-ci ne sont pourtant pas une fatalité, les communes disposant de leviers en matière de développement de la pratique sportive chez les filles et les femmes.

Intervenants

- **Claire PEUVERGNE**, directrice de l'Institut régional de développement du sport
- **Ambre ELHADAD**, chargée d'accompagnement des collectivités au Centre Hubertine Auclert

Animation

- **Marie-Pierre BADRÉ**, adjointe au maire de Couilly-Pont-aux-Dames (77), référente de la commission égalité femme/hommes
- **Raphaël PRACA**, adjoint au maire du Pecq (78), référent de la commission sports

15h00-16h00

Commission Numérique

Comment réaliser mon projet de ville intelligente ?

Les enjeux de numérisation des activités et des services sont au cœur des réflexions de l'élaboration des politiques locales actuelles. Face aux nombreuses possibilités et aux complexités induites par l'innovation technologique, il est parfois difficile pour les élus de se lancer dans un projet de ville intelligente. OpenCitiz, agence de conseil, accompagne les collectivités dans la définition de leurs besoins. La Banque des Territoires accompagne quant à elle les acteurs locaux par des financements de projets d'avenir.

Intervenants

- **Anne-Sophie DE LA GORCE**, responsable des investissements numériques à la direction régionale de la Banque des territoires
- **Alan HOUDELETTE**, directeur général de l'agence OpenCitiz

Animation

- **Eddie AÏT**, maire de Carrière-sous-Poissy (78), référent de la commission numérique de l'AMIF
- **Christophe IPPOLITO**, adjoint au maire de Nogent-sur-Marne (94), référent de la commission numérique de l'AMIF
- **Dominique TURPIN**, maire de Nezel (78), référent de la commission numérique de l'AMIF

Salon de L'AMIF2022

Mercredi 29 JUIN

16h30-17h30 - Suivi d'un verre de l'amitié

Agora centrale

> **Nouvel horaire**

GRAND ÉVÉNEMENT FESTIF DE CLÔTURE

Territoires olympiques !

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS – CROS ÎLE-DE-FRANCE

SEINE-SAINT-DENIS LE DÉPARTEMENT

VILLE DE PARIS

Un temps fort inédit

en présence de l'équipe de Paris 2024

GRAND ÉVÈNEMENT FESTIF DE CLÔTURE

Territoires olympiques !

À deux ans de l'ouverture des Jeux de Paris 2024, l'AMIF met à l'honneur le sport, le handisport et les territoires qui s'engagent dans cette dynamique sportive lors d'un événement convivial et festif. Cette mise à l'honneur du sport se traduit par la création d'un village sport, la mise en place d'animations sportives sur le Salon et un événement de clôture festif autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Celui-ci réunira aussi de nombreux acteurs qui contribuent à cette belle aventure humaine : sportifs de haut niveau, jeunes espoirs franciliens, associations sportives, structures du handisport et du sport adapté, fédérations...

En présence de :

- **Michel CADOT,** délégué interministériel aux JOP et président de l'Agence nationale du sport
- **Anne HIDALGO,** maire de Paris (75)*
- **Valérie PÉCRESSE,** présidente de Région*
- **Marie-Christine CAVECCHI,** présidente du Département du Val d'Oise (95)
- **Stéphane TROUSSEL,** président du Département de la Seine-Saint-Denis (93)
- **Mathieu HANOTIN,** maire de Saint-Denis (93)
- **Jean-Michel FOURGOUS,** maire d'Elancourt (78) et président de Saint-Quentin-en-Yvelines
- **Frédéric SANAUR,** directeur général de l'Agence nationale du sport*
- **Brigitte HENRIQUES,** présidente du Comité national olympique et sportif (CNOSF)*
- **Evelyne CIRIEGI,** présidente du Comité régional olympique et sportif et Présidente de la Conférence régionale du sport
- **Nicolas FERRAND,** directeur général de la SOLIDEO*
- **Hugo ANEST,** président de la ligue Ile-de-France de badminton
- **Jean-Jacques GODARD,** président de la ligue Ile-de-France d'athlétisme
- **Médaillés olympiques et paralympiques**

**sous réserve*

et des animations sportives sur le Salon :

Vous pourrez assister aux démonstrations ou participer à des rencontres sportives dans les disciplines suivantes : basketball, tennis, tennis de table, golf, padel et même du breakdance.

Retrouvez également dans le Village du Sport des acteurs du sport incontournables et de tous horizons :

- **Paris 2024**
- **Fédération française de basketball**
- **Fédération française de sport adapté**
- **Fédération française de tennis**
- **Les Canaux**
- **DVS Sport**
- **Mathis**
- **Chapelec**
- **Tarkett**
- **Gerflor**

Paris Expo
Porte de Versailles (Hall 5.2 - 5.3)
www.salon-amif.fr

AUTONOMIE ET BIEN-ÊTRE DES SENIORS
QUEL RÔLE DE L'ÉLU LOCAL ?

La révélation fin janvier des maltraitances subies par des résidents au sein des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du groupe Orpéa a relancé le débat sur la prise en charge des personnes âgées. La commission Santé et Solidarités s'est penchée sur le rôle des villes pour favoriser la santé, l'autonomie et le bien-être des seniors.

En 2030, 21 millions de seniors de 60 ans ou plus vivront en France, soit 3 millions de plus qu'aujourd'hui, et la part des 75-84 ans aura augmenté de 47 %. Or, pour toutes les personnes âgées potentiellement en perte d'autonomie, une prise en charge au sein d'un EHPAD n'est pas forcément requise.

Le bilan contrasté de la loi d'adaptation de la société au vieillissement de 2015 a amené le gouvernement à rouvrir le dossier de la dépendance. Annoncée en 2018, la loi Grand âge et autonomie a été abandonnée. Malgré le déploiement de mesures renforçant les services de soins et de maintien à domicile, la Cour des comptes a relevé dans un rapport publié fin janvier que l'accompagnement des personnes âgées dépendantes est surtout effectué au sein des structures d'hébergement collectif.

Actrice de proximité de premier plan, comment la commune peut-elle faire face à ces enjeux de transition démographique et agir localement pour favoriser le maintien à domicile des populations âgées ?

© Shutterstock.com

Luc Broussy, auteur du rapport « *Vieillir ensemble* » remis au gouvernement en mai 2021, a mis en exergue l'importance du maintien à domicile. Il propose de créer *#MaPrimAdapt'* pour que chaque senior puisse adapter son logement à travers un portail unique et de développer des habitats alternatifs tels que les résidences services seniors. Le maintien à domicile n'est également possible que si la ville adapte l'aménagement de son territoire (mobilier urbain, voirie…).

Angélique Giacomini, déléguée générale adjointe du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés qui fédère les collectivités engagées pour changer les représentations du vieillissement dans les politiques locales, a présenté la méthodologie de projet du programme « *Ville Amie des Aînés* ». Compréhension des enjeux de l'inclusion du vieillissement dans les politiques locales, mise en place d'une culture commune ne cantonnant pas le vieillissement au CCAS, état des lieux du territoire pour réfléchir à l'utilisation des services par les aînés et diagnostic participatif, la méthodologie proposée axe sa réussite autour du triptyque professionnels-habitants-élus.Pour soutenir les projets innovants en faveur des personnes âgées portés par des communes, le gouvernement a lancé un fonds d'appui de 8 millions d'euros sur 2022 et 2023.

Face au défi démographique que représente le vieillissement de la génération des « *baby-boomers* », les deux intervenants de la commission Santé & Solidarités du 10 mars dernier ont présenté aux élus une même proposition : celle de repenser la place du vieillissement au sein des politiques publiques locales en incluant davantage les personnes âgées dans l'aménagement du territoire et la vie de la cité. ■

« LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST UN DÉFI MONDIAL QUI EXIGE DES SOLUTIONS LOCALES »

LE GIEC PUBLIE LE DERNIER VOLET DE SON RAPPORT D'ÉVALUATION

Le Groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié le 4 avril le troisième et dernier volet de son rapport d'évaluation du changement climatique dans lequel il alerte sur l'urgence à agir.

Après un premier chapitre mettant en lumière l'accélération et l'aggravation du réchauffement climatique (août 2021), et un deuxième chapitre décrivant les impacts ravageurs, généralisés et souvent irréversibles du changement climatique sur la population et les écosystèmes (février 2022), le GIEC publie le troisième opus de son rapport d'évaluation qui vient détailler les solutions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

« Ce rapport lance un avertissement très sérieux sur les conséquences de l'inaction », déclarait Hoesung Lee, le président du GIEC. *« Il montre que le changement climatique fait peser une menace grave et grandissante sur notre bien-être et la santé de la planète. Les mesures prises aujourd'hui façonneront l'adaptation de l'humanité et la réponse de la nature aux risques climatiques croissants. »*

Les émissions doivent atteindre leur maximum avant 2025, avant d'être drastiquement réduites.

Dans les scénarios étudiés par le GIEC, avoir une chance de limiter le réchauffement à 1,5 degré ou à 2 degrés supplémentaires *« implique des réductions de GES rapides, profondes et la plupart du temps immédiates dans tous les secteurs »*. Les émissions doivent atteindre leur maximum avant 2025, avant d'être drastiquement réduites. Les changements à opérer sont donc majeurs : réduction des énergies fossiles, accroissement des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de l'électrification, modification de nos modes de vie, ainsi qu'une hausse substantielle des financements et de l'aide aux innovations technologiques.

Les communes pour donner l'impulsion du changement climatique

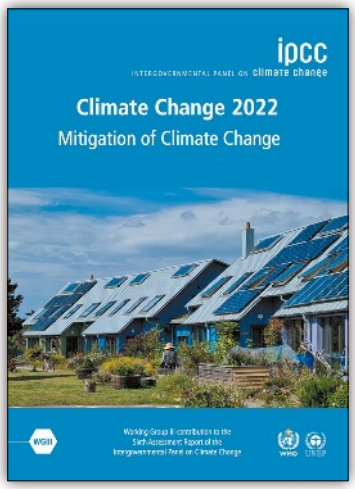

Dans son rapport, le GIEC met en exergue les villes, ces *« zones sensibles aux impacts et aux risques, mais indispensables à la solution »*. Dans les communes, l'urbanisation croissante ne rime pas toujours avec changement climatique, *« en particulier pour les villes qui souffrent déjà d'une croissance mal planifiée, de niveaux élevés de pauvreté et de chômage et d'un manque de services de base »*. Mais le rapport met en avant le fait que les communes offrent aussi des possibilités d'agir pour le climat et pour créer une société plus inclusive et équitable, notamment *via* la construction ou rénovation de bâtiments écologiques, un approvisionnement fiable en eau propre et en énergie renouvelable, ou encore des modes de transport plus propres et durables, reliant les zones urbaines et rurales.

C'est pourquoi l'AMIF se saisit de la problématique de transformation de la société en adéquation avec l'urgence climatique : en partenariat avec l'AREC Ile-de-France, le département énergie climat de l'Institut Paris Region, et l'ADEME Ile-de-France, l'AMIF a coconstruit avec des élus du territoire un recueil de recommandations et de bonnes pratiques à destination des élus pour la mise en œuvre d'une politique locale d'adaptation au changement climatique. Ce recueil sera présenté aux élus en avant-première lors du Salon de l'AMIF, le 29 juin prochain à la Porte de Versailles. ■

8E SÉANCE DU CLUB DES COLLECTIVITÉS POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN ILE-DE-FRANCE

Le 15 mars dernier, les membres du Club des collectivités pour l'Économie Sociale et Solidaire en Ile-de-France se sont retrouvés sur la commune de Stains (93) dans les locaux de la coopérative Novaedia, pour évoquer la thématique de la cyclo-logistique.

© Shutterstock.com

L'intérêt pour la cyclo-logistique

L'usage du vélo n'est pas cantonné aux loisirs et à l'activité sportive, bien au contraire. La cyclo-logistique, qui correspond aux solutions de livraison à bicyclette ou par vélo-cargo – biporteur, triporteur ou longtail [1] – présente de sérieux avantages en réponse à la congestion des réseaux routiers. Le principe de cette distribution « du dernier kilomètre » consiste en l'acheminement final du colis, de l'entrepôt le plus proche au destinataire, avec un gain de temps considérable sur les heures de pointe.

La cyclo-logistique pour la livraison des petits colis est ainsi particulièrement compétitive malgré sa faible capacité de transport par véhicule. L'effet positif de cette contrainte pour les territoires est de pourvoir de nombreux emplois à destination de personnes souvent en situation de fragilité et ne disposant pas, bien souvent, du permis de conduire.

Enfin, à noter que cette solution permet d'agir efficacement sur trois leviers environnementaux majeurs selon Matthias Beaufils-Marquet de l'Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Énergie (ADEME) : décarboner une partie de la filière logistique, réduire les émissions de gaz à effet de serre et réduire la pollution sonore dans les villes. ***« Le transport de marchandise représente aujourd'hui 30 % de l'ensemble des émissions de CO_2 dans l'atmosphère et près de 50 % des émissions en particules fines »*** a-t-il ainsi expliqué.

Les initiatives des collectivités locales

Florentin Letissier, adjoint à la Maire de Paris (75) en charge de l'Économie Sociale et Solidaire, est revenu sur les conditions de travail difficiles des livreurs. Le XVIIIe arrondissement de Paris accueille depuis septembre 2021 une Maison des Coursiers pour créer du lien et de l'accompagnement à ces travailleurs souvent très isolés sur le terrain. Les grandes plateformes de livraison de repas ne mettant pas de locaux à disposition de leurs travailleurs, l'élu parisien a rappelé les dispositifs d'occupation temporaire du foncier vacant comme solution innovante dans un contexte de forte pression immobilière.

Du côté de Gentilly (94), la ressourcerie « *La Mine* » mobilise plusieurs vélos cargos pour réaliser des collectes aux pieds des immeubles afin de récupérer les objets ou mobiliers que les habitants ne veulent plus pour leur donner une seconde vie.

Temps d'échange convivial à la Ferme des Possibles

Après une matinée riche en débats, et un repas délivré par des jeunes en situation d'insertion professionnelle, la journée s'est poursuivie entre les jeunes pousses de « *La Ferme des Possibles* ». Une visite entre autres orchestrée par Mohammed Gnabaly, maire de L'Ile-Saint-Denis (93), porteur de ce projet concrétisé dans le domaine de l'Économie Sociale et Solidaire. Une initiative à retrouver sur le prochain Salon de l'AMIF le 29 juin prochain pour une table ronde sur l'alimentation durable et locale. ■

[1] Longtail : vélo cargo allongé sur l'arrière disposant de plusieurs emplacements de charges.

MANIFESTE DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE : LES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE AUDITIONNÉS

Jeudi 24 février, Jean-Philippe Dugoin-Clément, premier vice-président de l'AMIF, maire de Mennecy (91), a présenté à la presse le « *Manifeste des maires d'Ile-de-France pour une nouvelle et véritable décentralisation* ». À la suite de cette publication, l'AMIF a auditionné les candidats à la présidentielle.

© AMIF

Sept candidats à la présidence de la République ont répondu à cette sollicitation portant sur la place du maire, l'avenir de la région capitale et la réforme institutionnelle de l'Ile-de-France :

- **Anne Hidalgo**, représentée par Maxime des Gayets ;
- **Yannick Jadot**, représenté par Ghislaine Senée ;
- **Marine Le Pen**, représentée par Philippe Ballard ;
- **Emmanuel Macron**, représenté par Laurent Saint-Martin ;
- **Valérie Pécresse**, représentée par Alexandra Dublanche ;
- **Fabien Roussel**, qui a répondu par une contribution écrite ;
- **Éric Zemmour**, représenté par Jean-Frédéric Poisson.

À l'issue de ces auditions, l'AMIF se félicite de l'importance que l'ensemble des candidats souhaite accorder aux communes et aux maires. Elle souhaite vivement que ces engagements soient suivis d'avancées concrètes, notamment en matière de capacités à agir pour les maires (compétences et moyens financiers renforcés).

S'agissant de l'organisation institutionnelle de l'Ile-de-France, la nécessité de sortir du *statu quo* est clairement partagée par l'ensemble des candidats sans pour autant que des projets précis de réorganisation soient exposés. Pour l'AMIF, cette base d'échanges positive doit impérativement se poursuivre pour aboutir à des choix clairs lors du prochain mandat présidentiel en faveur d'une organisation plus efficace. ■

bouygues TELECOM

Profitez du très haut débit,
où que vous soyez,
et à petit prix.

la fibre
+ forfait mobile

3106(2) | en boutique | bouyguestelecom.fr

Couverture 5G : déploiement progressif du réseau 5G (3,5 GHz et 2,1 GHz) avec offre compatible. Fibre, sous réserve d'éligibilité jusqu'au domicile et de raccordement. **Voir conditions sur bouyguestelecom.fr.**
Bouygues Telecom – 37-39, rue Boissière – 75116 PARIS – SA au capital de 929 207 595,48 € - RCS PARIS 397 480 93

RETOUR SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Finances / Fiscalité

Rendre ses achats publics plus durables et plus responsables

Le 15 mars dernier, la commission Finances / Fiscalité a auditionné la sénatrice du Finistère (29), Nadège Havet, sur ses propositions issues du rapport « *Pour une commande publique sociale et environnementale* », remis au Premier ministre en octobre 2021.

Les élus de la commission ont d'abord pu découvrir l'étendue des nouvelles dispositions législatives de la commande publique, souvent parsemées dans plusieurs textes de lois ou décrets. La loi Climat et Résilience modifie en ce sens les règles du jeu de la commande publique par ses articles 35 et 36, renforçant notamment la prise en compte des objectifs de développement durable et les conditions d'exécution relatives au domaine social ou à l'emploi. Le décret d'application de la loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique (ASAP) fixe pour sa part à 10 % du montant total des marchés globaux devant être réservé aux PME et artisans.

La sénatrice a expliqué que les propositions formulées dans ce rapport s'articulaient autour de trois axes : d'abord (1) renforcer le rôle de l'État comme impulseur de la commande publique durable, ensuite (2) développer une culture globale de l'achat durable et performant, enfin (3) ajuster les dispositions législatives et réglementaires actuelles à ces nouveaux impératifs. Parmi ces mesures phares, Sophie Merchat, élue référente de la commission, a relevé l'importance d'une meilleure formation des élus à la commande publique et l'intérêt pour une « prime par objectifs » pour des achats publics plus durables et responsables. ■

Développement économique

Accompagner la relance industrielle des territoires

Dernière étape de la session « Relance » de la commission développement économique 2021-2022 de l'AMIF : la reconquête industrielle des territoires. Jean-François Vigier, maire de Bures-sur-Yvette (91) et François Dechy, maire de Romainville (93), ont ainsi reçu la Banque des Territoires, venue présenter son panel d'aides pour les collectivités.

Christophe Brezillon, responsable développement économique et industriel de la direction régionale, a rappelé les principes généraux de l'intervention de la Banque des Territoires dans le cadre du développement économique. Elle conseille d'abord les communes par de l'ingénierie et des études de marché. Elle finance ensuite en fonds propres, par des prêts ou d'autres services bancaires les projets des collectivités. Elle opère enfin auprès des entreprises publiques locales (EPL) et par un appui à la contractualisation avec l'État et la Région dans le cadre du programme Territoires d'industrie.

Benoît Lepesant, responsable Territoires d'Industrie, a lui insisté sur les trois dispositifs clefs pour accompagner la réindustrialisation des territoires : les enveloppes spécifiques de France Relance portées par l'État et le programme Territoires d'Industrie, les subventions aux entreprises de la Région Ile-de-France pour la transformation numérique des activités industrielles, et les 800 M€ d'investissements en fonds propres de la Banque des Territoires dans des infrastructures ou de l'immobilier à vocation économique. ■

© AMIF

Commission Développement économique du 17 mars.

Prévention / sécurité

Les actions de prévention et de sécurité routières des communes

Dominique Bailly, maire de Vaujours (93) et Brice Rabaste, maire de Chelles (77) ont reçu des représentants de l'Association Prévention Routière et de la commune de Noisy-le-Roi (78), labellisée « Ville Prudente », pour échanger sur les actions de prévention et de sécurité routières des collectivités.

14 548 : c'est le bilan chiffré encore trop élevé de personnes accidentées sur les routes en 2020 sur l'ensemble des communes franciliennes. Derrière ce nombre, la propension d'accidentés vulnérables - piétons ou autres usagers de mobilités douces - n'a cessé de progresser ces cinq dernières années. Avec le développement de la trottinette électrique personnelle et en libre service, les occasions de chocs entre usagers se sont démultipliées.

Pour agir, plusieurs solutions s'offrent aux élus. D'abord, former les jeunes et les agents territoriaux par des ateliers ludiques d'initiation à la bonne utilisation des engins de déplacement personnel (EDP). Ensuite, prendre des arrêtés municipaux pour interdire leur usage dans des zones dangereuses ou au contraire l'autoriser, sous certaines conditions, sur les trottoirs. Enfin et en ce sens, aménager des voies douces en cohérence avec un schéma directeur entre les lieux d'habitation et les lieux de travail ou de formation, comme présenté par Roch Dossou, conseiller municipal de Noisy-le-Roi (78). ■

Commission Prévention / sécurité du 25 mars.

© AMIF

Transition écologique

L'école comme levier à la transition écologique

Les élus référents de la commission Transition écologique ont reçu deux associations déployant des actions d'éducation au développement durable (EDD) dans les établissements scolaires afin d'échanger sur leurs actions et le rôle des communes dans leur déploiement.

Commission Transition écologique du 16 février.

© AMIF

Bernard Bruneau, président de France Nature Environnement 77, a évoqué le projet éducatif de son association basé sur l'apprentissage de gestes simples et concrets. Il observe que les enfants deviennent par la suite des prescripteurs de ces gestes auprès de leurs parents. L'élu local a un rôle clef dans le développement de projets d'EDD. Il peut informer et encourager la communauté éducative et contribuer au financement des actions en prévoyant un budget dédié aux écoles.

Julie Saturné, directrice du pôle Éducation et Jeunesse de Teragir, a présenté le programme Éco-Ecole développé par l'association. Déployé dans 4 000 établissements scolaires, il repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire et du territoire par le biais d'un éco-comité qui pilote le projet. L'association propose une méthodologie de projet, des ressources et un accompagnement gratuit pour les écoles souhaitant s'inscrire dans le programme. Les communes peuvent devenir des relais locaux du programme afin d'aider les écoles à mettre en place leur projet. ■

POLITIQUE DE LA VILLE

6 associations d'élus, dont l'AMIF, interpellent les candidats à la présidentielle sur l'avenir des quartiers populaires

À quelques jours de l'élection présidentielle, l'Association des Maires d'Ile-de-France, l'Association des Maires de France et présidents d'intercommunalité, l'Association des Petites Villes de France, France urbaine, Villes de France et Ville & Banlieue ont dévoilé lors d'une conférence de presse leur contribution commune sur le thème de la politique de la ville, intitulée *« Pour un pacte de confiance durable entre l'État et nos collectivités »*.

L'objectif était d'attirer l'attention des candidats sur la nécessité d'une mobilisation nationale pour les quartiers populaires, dans un contexte de relance économique qui nécessite d'embarquer tous les territoires et de s'assurer qu'aucun d'entre eux ne reste sur le bord du chemin.

« Nous appelons les candidats à mettre la cohésion sociale au cœur du projet républicain », a affirmé Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers (92) et vice-président de l'AMIF en charge de la politique de la ville.

Les associations proposent des mesures concrètes en matière de réussite éducative, d'emploi et insertion, de logement, de transition écologique, de santé, de prévention de la délinquance et de lutte contre les discriminations.

Celles-ci sont consultables sur le site internet de l'AMIF : *https://cutt.ly/SDWfnnP*

SPORT

Financer ses infrastructures sportives avec le plan « 5 000 équipements sportifs de proximité »

Le 14 octobre 2021, le président de la République annonçait le lancement du plan *« 5 000 équipements sportifs de proximité »* visant à accompagner le développement du sport à horizon 2024. Une enveloppe de 200 millions d'euros pour la période 2022-2024 a été mise à disposition de l'Agence nationale du Sport (ANS). Pour l'année 2022, l'Ile-de-France dispose d'une enveloppe de 14,6 millions d'euros.

Le programme est destiné à financer la création d'équipements sportifs de proximité, la requalification de locaux ou d'équipements existants, l'acquisition d'équipements mobiles et la couverture et/ou l'éclairage d'équipements sportifs de proximité. Les aides sont gérées par la préfecture de Région, *via* la DRAJES, et peuvent atteindre jusqu'à 80 % du coût de l'opération.

Il s'adresse aux projets localisés dans les communes relevant de la politique de la ville

© Shutterstock.com

ou situées en zones rurales carencées, c'est-à-dire dans un territoire relevant d'un contrat de relance et de transition écologique avec un volet ruralité. Lors d'un échange avec la Direction régionale interacadémique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, Raphaël Praca, adjoint au maire du Pecq (78) et élu référent de la commission Sport, a souligné l'importance d'ouvrir plus largement le dispositif, de nombreux territoires manquant d'équipements sportifs et n'étant pas éligibles. ■

Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter le site internet de l'AMIF *via* le lien suivant : *https://cutt.ly/6DRWSjf*

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Le Budget intégrant l'égalité (BIE)
Lors de sa séance du 4 avril 2022, la commission Égalité Femmes/Hommes s'est penchée sur le Budget intégrant l'égalité (BIE).

Ambre Elhadad du Centre Hubertine Auclert est revenue sur le concept et la méthodologie du BIE. Il ne s'agit pas d'un budget distinct pour les hommes et les femmes. Il vise à favoriser l'accès aux ressources et aux services tout en mesurant l'efficacité des budgets en matière d'égalité et en corrigeant les inégalités pouvant être générées par le budget d'une collectivité. La méthodologie comprend 3 phases : 1/ catégoriser les politiques et les postes pouvant intégrer le genre (neutre, impact direct ou indirect), 2/ choisir les politiques et les postes budgétaires à analyser selon plusieurs critères (compétences, priorités, données sexuées…) et 3/ analyser les critères retenus. Claire Mossé, Christine Guillemaut, Étienne Gonon Pelletier et Alice Constant ont présenté la démarche de BIE mise en œuvre par la Ville de Paris depuis fin 2021. Réalisée en interne, elle intègre 5 directions pilotes : affaires culturelles, jeunesse et sports, urbanisme, voirie et déplacements et attractivité économique. Selon les premiers résultats, 90 % du budget jeunesse et sports est considéré comme « genrable ».

Face à une méthode qui peut paraître contraignante, plusieurs pistes d'actions sont possibles : partir des données sexuées déjà existantes, flécher certaines dépenses (subventions, marchés), se focaliser sur certaines politiques. Le BIE est un outil de pilotage aux mains des communes qui leur permet de prioriser et d'harmoniser. ■

© AMIF

GRAND PARIS EXPRESS

Point d'étape sur le projet du Grand Paris Express
Lors d'une réunion organisée par l'AMIF, les maires ont échangé avec Marc Guillaume, préfet de Région d'Ile-de-France et préfet de Paris, et Jean-François Monteils, président du Directoire de la Société du Grand Paris (SGP) sur l'état d'avancement du chantier du Grand Paris Express (GPE) et l'aménagement des quartiers de gare.

71 % du GPE est aujourd'hui financé, avec 140 chantiers en activité. Jean-François Monteils a présenté la stratégie urbaine que la SGP a l'intention de déployer aux alentours des futures gares : près de 8 000 logements, 43 000 m² de commerces et services et 380 000 m² d'activités. Dans le cadre de leur aménagement, le préfet Guillaume a cité la mobilisation par l'État de son foncier public et de différents instruments (fonds friches, aide à la relance et à la construction durable…).

Les élus ont ensuite partagé leurs retours d'expérience et leurs questionnements notamment au sujet de l'intermodalité et l'interconnexion avec les futures gares. Sur ce point, les intervenants ont évoqué l'installation des comités de quartiers de gare, en cours d'avancement, qui permettent la réflexion globale avec l'ensemble des partenaires sur ce sujet.

Stéphane Beaudet, maire d'Évry-Courcouronnes (91) et président de l'AMIF, a salué le travail de rapprochement qui a été entrepris entre l'AMIF, la SGP, et la préfecture de Région. À l'issue de la réunion, le souhait a été exprimé de renouveler ce type d'échanges. ■

© AMIF

SÉMINAIRE AMIF PARTENAIRES
PENSER LES PARTENARIATS ÉLUS-ENTREPRISES DE DEMAIN

Le 11 mars dernier, élus et entreprises se sont retrouvés à la Station F pour une matinée d'échanges et de travail pour imaginer les relations de demain entre élus et entreprises partenaires.

© AMIF

© AMIF

© AMIF

© AMIF

Créée il y a maintenant presque 30 ans, l'AMIF Partenaires est l'association jumelle de l'AMIF qui regroupe plus de soixante-dix entreprises privées, qui accompagnent les élus franciliens pour penser et construire la ville de demain. Véritable laboratoire d'idées, réservoir de bonnes pratiques, c'est un lieu d'échanges, de partage d'expériences et d'expertises au service des collectivités locales.

Parce qu'il était essentiel pour la dynamique de l'association de prendre le temps de réfléchir entre élus et partenaires aux perspectives à lui donner pour l'avenir, l'AMIF Partenaires a organisé un séminaire de coconstruction en mars dernier.

Brise-glace, jeux de rôles, boîte à idées, c'est dans une ambiance conviviale et un lieu dédié à l'intelligence collective que les participants ont pu travailler à leurs collaborations futures.

Ce séminaire a été l'occasion de faire le point sur les besoins de chacun, attentes en termes de formats d'échange et surtout de réfléchir aux nouvelles actions à mener ensemble.

Les propositions qui ont émergé à cette occasion ont été présentées au conseil d'administration de l'AMIF Partenaires qui a salué la réussite de ce séminaire et la qualité du rendu.

Des actions prioritaires ont pu être dégagées :

- Immersion dans mon territoire : ce sont les élus qui feraient visiter leurs territoires aux entreprises ;
- Déjeuners de l'AMIF Partenaires : organiser des temps d'échanges conviviaux entre élus et entreprises ;
- Acculturation et formation courte pour les partenaires : pour mieux comprendre l'organisation des administrations territoriales ;
- Webinaires pédagogiques thématiques de courte durée : 1h pour se former et être informé sur des sujets spécifiques ;
- Coup de neuf au Salon de l'AMIF : introduire une dimension culturelle ou festive au Salon ;
- Inverser les rôles lors du Salon de l'AMIF : les stands accueilleraient des réalisations des communes.

Ces actions seront progressivement mises en œuvre afin d'enrichir la collaboration élus-entreprises au sein de l'AMIF Partenaires et ainsi optimiser l'action publique dans nos territoires. ■

MATINALE AMIF

COMMENT LUTTER CONTRE LES ENGORGEMENTS, LA POLLUTION ET LES NUISANCES SONORES TOUT EN ASSURANT L'ACTIVITÉ DE NOS TERRITOIRES ?

Les élus locaux cherchent continuellement à améliorer la qualité de vie et la santé de leurs habitants notamment en réduisant l'impact des transports routiers dans leurs territoires.

Instauration de zones à faible émissions métropolitaines (ZFE), réduction de l'engorgement, lutte contre la pollution atmosphérique et les nuisances sonores, ces objectifs peuvent venir en contradiction avec l'activité économique des collectivités.

Afin d'apporter aux élus un éclairage sur cette problématique, l'AMIF Partenaires a organisé le 15 février dernier **une matinale consacrée au trafic routier et à la réduction des nuisances générées,** pilotée par nos partenaires Lacroix Savac et Carrefour.

Thierry Quaranta, directeur des opérations chez Carrefour, a tout d'abord rappelé qu'il y avait sur cette question **des enjeux sociétaux forts parfois contradictoires :** attentes des consommateurs, engagement environnemental pour décarboner les activités de transport, contraintes de la distribution urbaine et défis des ZFE.

Il a ensuite présenté les **différentes solutions pouvant être mises en place** et qui ont notamment été expérimentées dans le XIIIe arrondissement de Paris :

- désengorger en optimisant et mutualisant les flux, en décalant les livraisons sur des créneaux matinaux ;
- diminuer la pollution en livrant avec des camions propres (exemple du biométhane, hydrogène électrique…), en accompagnant le développement du commerce responsable et en expérimentant des solutions avec les décideurs locaux (trottoir abaissé, rampes d'accès, sols absorbant les sons…) ;
- réduire les nuisances sonores en utilisant des véhicules silencieux et en formant les intervenants pour qu'ils apprennent à limiter le bruit.

Bastien Bigot, directeur général au Groupe SAVAC, a quant à lui insisté sur les différentes normes et accords conclus afin de réduire les émissions carbones. Il a notamment mis en avant **l'imbrication des actions et responsabilités de tous les acteurs : État, collectivités, partenaires et citoyens.**

Il a rappelé les dispositions pour **limiter les impacts environnementaux du transport de voyageurs :** maximiser les véhicules plus propres, travailler avec les fournisseurs locaux d'énergies, mesurer et suivre les consommations et pollutions de l'ensemble des flottes, réduire l'engorgement, réaliser des études d'opportunité sur les carburants alternatifs, avoir une politique de gestion des déchets.

Bastien Bigot a également fait un tour d'horizon **de toutes les alternatives au diesel avec leurs effets et particularismes :** gaz et biogaz, électricité, hybride (Diesel + électrique), hydrogène, biodiesel et bioéthanol.

Tout au long de cette matinale, Florent Clavier, chef du Pôle AIR ZFE de la Métropole du Grand Paris, a pu partager son regard et évoquer les actions mises en œuvre par la Métropole pour améliorer la qualité de l'air dans la zone dense de l'Ile-de-France. ■

***Retrouvez le support de présentation et la vidéo de la matinale sur le site de l'AMIF** (dans la rubrique AMIF Partenaires / évènements).*

AMIF Partenaires

Florent Ribière
CEO et co-fondateur

Fondé en 2020 par Florian Ribière et Arnaud Pinon, Alexis Solutions[1] accompagne les collectivités locales de toutes tailles dans la mise en place de dispositifs de démocratie participative sécurisés.

Ces nouvelles méthodes de consultation des citoyens vous permettent de toucher à la fois un public plus jeune (18-40 ans) ne s'exprimant quasiment jamais, au travers des outils numériques, ainsi que des publics plus âgés *via* le côté présentiel.
Du côté *digital*, nous mettons en place des applications mobiles et/ou plateforme web personnalisable aux couleurs de votre commune qui vous permettront de réaliser des consultations citoyennes ainsi que des budgets participatifs de manière sécurisée et avec des taux de participation significatifs.

En effet, face à la multiplication des fraudes, et pour vous assurer que seuls vos habitants soient consultés, nous vérifions l'identité de chaque votant *via* le justificatif de domicile et/ou la pièce d'identité. Pour les consultations de grande envergure, nous avons mis en place un partenariat avec La Poste et sa filiale Identité Numérique.
Pour multiplier jusqu'à 10 fois vos taux de participation citoyenne, nous avons inclus dans nos dispositifs un budget publicitaire dédié et offert lors de votre 1ère consultation. Nous vous accompagnons aussi dans l'organisation d'agoras lors de chaque nouvelle consultation pour une inclusivité de tous les publics.
Des collectivités d'Ile-de-France nous ont déjà fait confiance. Discutons de vos projets participatifs !

Pour en savoir plus : *https://alexisolutions.com/*

1. L'entreprise « Alexis Solutions » était précédemment nommée « À vos votes ».

Guillaume Masson
Directeur des relations institutionnelles
ADIM - VINCI Construction

Société de VINCI Construction France dédiée au développement immobilier, ADIM affirme son leadership en étant mieux à même de répondre aux attentes des collectivités qu'un promoteur spécialisé.

En effet pouvoir s'appuyer, dès les premières étapes d'un projet, sur l'expertise d'un constructeur capable de s'engager sur des prix et des méthodes fiabilise notre démarche et rassure nos partenaires. Nous proposons par ailleurs une nouvelle façon de penser l'aménagement, en respectant les réalités locales : nous avons à cœur de travailler main dans la main avec les habitants et les maires pour aménager à leurs côtés les territoires.

Dans un tissu urbain en reconfiguration permanente, nous développons des solutions constructives qui permettent d'anticiper les futurs changements de destination tels que la transformation de bureaux en logements. Cette façon de penser la ville constitue une réelle opportunité pour ADIM, qui intègre toutes les expertises de VINCI Construction France et conduit à des réalisations durables, associées à un objectif d'excellence environnementale et opérationnelle, en accédant aux avancées du plus grand laboratoire de la ville : la Fabrique de la Cité.

Architectes, urbanistes, sociologues, anthropologues, start-up et entreprises innovantes, tous accompagnent ADIM pour développer, avec vous et pour vos territoires, plus de mixité d'usage, plus de mixité sociale, d'activités et de services publics de qualité.

Pour en savoir plus :
https://www.adim.fr/

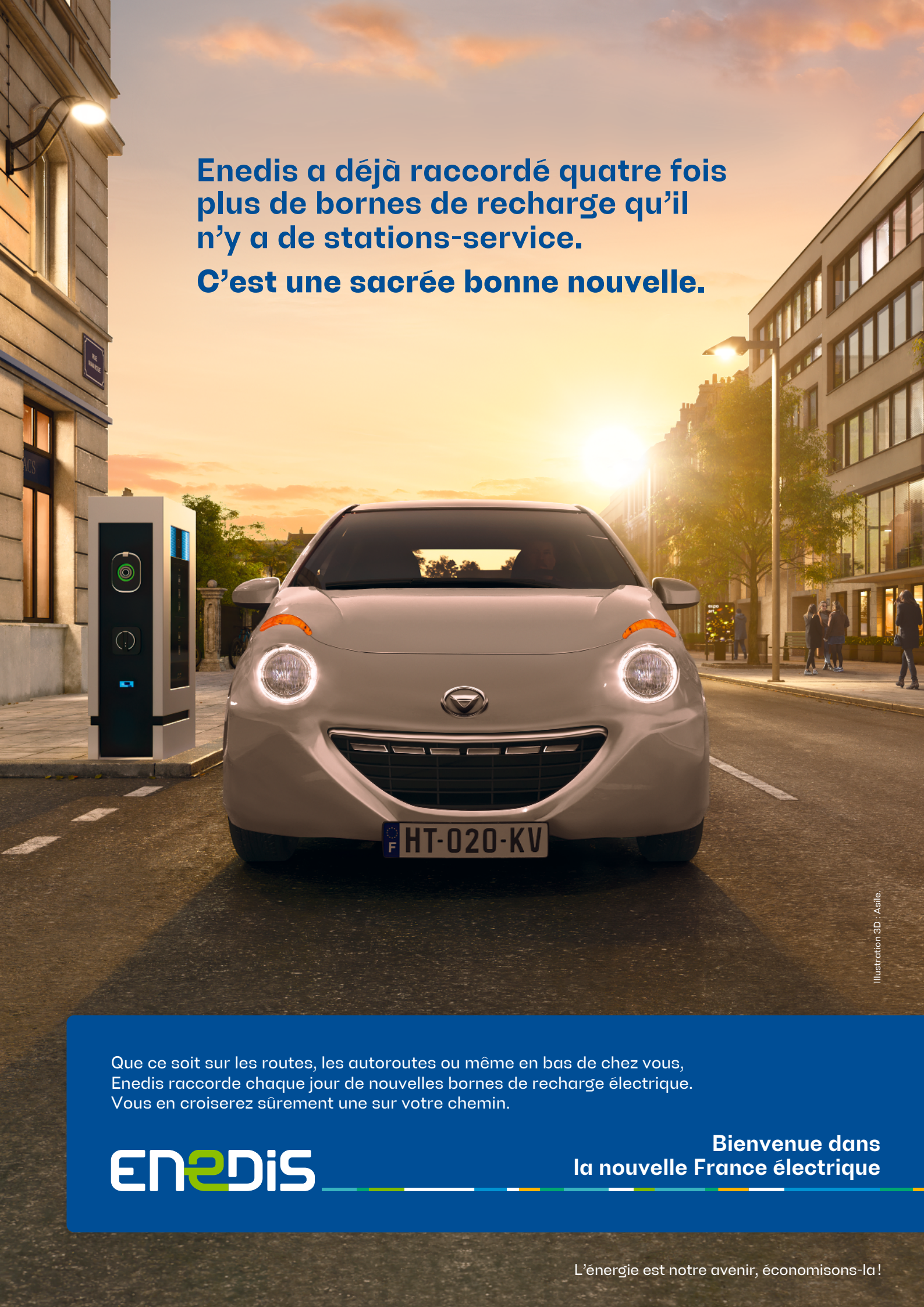
Enedis a déjà raccordé quatre fois plus de bornes de recharge qu'il n'y a de stations-service.
C'est une sacrée bonne nouvelle.
HT-020-KV
Illustration 3D : Asile.
Que ce soit sur les routes, les autoroutes ou même en bas de chez vous, Enedis raccorde chaque jour de nouvelles bornes de recharge électrique. Vous en croiserez sûrement une sur votre chemin.
Bienvenue dans la nouvelle France électrique
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

PREFERENCE HOME SAS au capital de 150 000€ - RCS Nanterre 445 221 690 – Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire. 05/2022 PEMA CITY

ENTREZ DANS UNE NOUVELLE VIE

Depuis 20 ans, **PREFERENCE HOME** réalise des immeubles de grande qualité pour que chaque client éprouve le sentiment d'entrer dans une nouvelle vie, plus agréable, plus confortable, plus heureuse…

Pour atteindre cet objectif ambitieux, nous unissons nos expertises et établissons une relation de proximité avec tous nos partenaires et clients.

Nous privilégions toujours le meilleur emplacement, une architecture en harmonie avec son environnement, des matériaux pérennes intégrant des performances énergétiques éco-responsables et des appartements personnalisables selon le goût de chacun.

- **20** ANS D'EXPÉRIENCE
- **20** RÉSIDENCES EN COURS DE RÉALISATION EN ILE-DE-FRANCE
- **50** RÉSIDENCES, SOIT PLUS DE **1800** APPARTEMENTS ACHEVÉS
- **MAISONS** EN VILLAGE
- IMMEUBLES **TERTIAIRES**

Les Horizons (livré en 2016),
Siège social La Maison du Whisky
9-11, rue Martre - 92110 Clichy

01 47 15 92 00 | **preference-home.com**

PREFERENCE HOME
L'immobilier à votre image